

L'Anse-Saint-Jean, le 6 juillet 2015.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

_____ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 6 juillet à 19h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents : Monsieur Anicet Gagné
 Monsieur Marcellin Tremblay
 Monsieur Yvan Coté
 Monsieur Graham Park
 Monsieur Éric Thibeault

Est absent : Monsieur Victor Boudreault

230-2015
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par Monsieur Yvan Coté, appuyé par Monsieur Graham Park.

231-2015
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Yvan Coté et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1er juin 2015
 - 3.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance Extraordinaire du 8 juin 2015
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
 - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de juillet 2015
- 5. RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - 6.1 Lettre de la Municipalité de Tadoussac
 - 6.2 15ième Édition - Musique en fête
 - 6.3 Demande d'appui financier du comité Fête de la vierge de Rivière-Éternité
 - 6.4 Appui à l'agriculture pour le maintien de la gestion de l'offre dans son intégralité
 - 6.5 Festival de la chanson de Saint-Ambroise
- 7. ADMINISTRATION**
 - 7.1 Mandat à Me Saucier dans le dossier du lac Simon
 - 7.2 Élection municipale - Dépôt du formulaire DGE 1038 de M. Marcellin Tremblay
 - 7.3 Projet de règlement - Entente pour l'établissement d'une cour municipale commune
 - 7.4 Rapport financier juin
 - 7.5 Appel d'offre pour la vente de divers équipements appartenant à la municipalité

- 7.6 Renouvellement des assurances collectives
- 7.7 Révision budgétaire 2015 OMH - Participation municipale
- 7.8 Assainissement des eaux usées - Inscription au programme PRIMEAU
- 8. TRAVAUX PUBLICS**
- 8.1 Règlement 15-306 concernant les limites de vitesse sur la rue Saint-Jean Baptiste à L'Anse-Saint-Jean
- 8.2 Avis de motion la circulation des véhicules hors-route sur les chemins publics municipaux
- 8.3 Changements souhaités au prochain contrat de collecte sélective
- 8.4 Assainissement des eaux usées - Travaux correctifs concernant le MTQ
- 8.5 Demande d'autorisation au MTQ pour installation de conduites sur la rue Saint-Jean Baptiste
- 9. URBANISME**
- 9.1 Demande à portée collective Art 59 de la LPTAA
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 11.1 Facture coûts supplémentaires pour la borne interactive
- 11.2 Société de développement - Avance de gestion pour le Mont Édouard
- 12. VARIA**
- 12.1 Motion de félicitation pour l'activité de la relève du Grand défi Pierre Lavoie
- 12.2 Fond de la Péribonka Projet du Mont Édouard
- 13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

232-2015

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1er JUIN 2015

Il est proposé par Monsieur Marcellin Tremblay, appuyé par Monsieur Graham Park et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 1er juin 2015 soit accepté sans modification.

233-2015

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUIN 2015

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2015 soit accepté sans modification.

234-2015

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE JUIN 2015

Il est proposé par Monsieur Graham Park, appuyé par Monsieur Yvan Coté et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer du mois de juin 2015 au montant de 123 158.56 et des paiements directs au montant de 15 707.69, telle que déposée aux archives municipales sous la cote **207-120**.

235-2015

LETTRE DE LA MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Graham Park et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la démarche de la municipalité de Tadoussac et d'envoyer une lettre au ministre de L'Éducation M. François Blais afin de partager notre préoccupation quant à la possibilité de fermeture d'école de village dans les petites municipalités.

236-2015
15 IÈME ÉDITION - MUSIQUE EN FÊTE

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Marcellin Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter deux billets au montant de 27.00\$ chacun dans le cadre de la 15ième Édition de Musique en fête qui aura lieu le 19 septembre prochain.

237-2015
DEMANDE D'APPUI FINANCIER DU COMITÉ FÊTE DE LA VIERGE DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ

Il est proposé par Monsieur Yvan Coté, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un montant de 50.00\$ au comité de la Fête de la Vierge Notre-Dame-du-Saguenay pour l'activité qui se tiendra le 9 août prochain à Rivière-Éternité

238-2015
APPUI À L'AGRICULTURE POUR LE MAINTIEN DE LA GESTION DE L'OFFRE DANS SON INTÉGRALITÉ

CONSIDÉRANT qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il y a plus de 324 entreprises laitières qui génèrent près de 2 518 emplois directs, 12 usines de transformation qui génèrent 985 emplois permanents, ce qui représente près de 124 M\$ en activités économiques en plus d'amener une contribution financière de 250 M\$ de la filière laitière au P.I.B;

CONSIDÉRANT que quatre des cinq secteurs de production sous gestion de l'offre sont présents dans la région soit, les œufs de consommation, les œufs d'incubation, le lait et le poulet;

CONSIDÉRANT que l'agriculture occupe une grande étendue de notre territoire et que les revenus et les taxes qu'elle génère sont très significatifs;

CONSIDÉRANT les négociations du Partenariat transpacifique (PTP) ont cours actuellement entre le Canada et 11 autres pays;

CONSIDÉRANT qu'une entente est imminente et que les pressions sont fortes pour que le Canada ouvre plus grande ses portes pour les produits sous gestion de l'offre;

CONSIDÉRANT que malgré la promesse du gouvernement canadien affirmant qu'il protégerait la gestion de l'offre avec ses trois piliers (contrôle des importations, planification de la production et prix aux producteurs), celui-ci a accordé, en 2013, plus de 17 700 tonnes de fromages à l'Europe dans l'entente de l'AECG;

CONSIDÉRANT que le gouvernement nous parle déjà de compensations avant même la signature de l'entente du PTP, laissant présager qu'il pourrait accorder à nouveau des accès supplémentaires, affaiblissant une fois de plus un des trois piliers de la gestion de l'offre soit le contrôle des importations;

CONSIDÉRANT que le système canadien de gestion de l'offre est l'un des plus justes au monde, que le consommateur ne gagnerait rien advenant l'abolition de ce système et que des entreprises agricoles seraient fragilisées voire même appeler à disparaître;

CONSIDÉRANT que les secteurs sous gestion de l'offre ne sont pas subventionnés puisque leurs prix sont fixés en fonction des coûts de production des fermes les plus performantes et que le producteur est payé de façon équitable;

CONSIDÉRANT l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs économiques pour conserver la gestion de l'offre intégrale avec ses trois piliers sans accès supplémentaires à notre marché.

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Marcellin Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean fasse appel au gouvernement fédéral, par le biais du premier ministre Stephen Harper, afin qu'il maintienne le système de gestion de l'offre dans son intégralité actuelle en n'accordant aucun accès supplémentaires à nos marchés sous gestion de l'offre dans le cadre du PTP.

239-2015

FESTIVAL DE LA CHANSON DE SAINT-AMBROISE

Il est proposé par Monsieur Marcellin Tremblay, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter deux billets au coût de 80\$ chacun pour le 24e Festival de la chanson de Saint-Ambroise qui aura lieu le 14 août prochain.

240-2015

MANDAT À ME SAUCIER DANS LE DOSSIER DU LAC SIMON

Il est proposé par Monsieur Yvan Coté, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Me Gaston Saucier pour représenter la municipalité et entreprendre les démarches légales nécessaires auprès de Monsieur Mario Martel afin d'obtenir le remboursement des coûts pour les travaux de l'exutoire du Lac Simon suite à l'intervention de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

241-2015

ÉLECTION MUNICIPALE - DÉPÔT DU FORMULAIRE DGE 1038 DE M. MARCELLIN TREMBLAY

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Graham Park et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt de la section 2 du formulaire DGE-1038 de Monsieur Marcellin Tremblay conseiller au siège no 2 et tel que prévu dans la LERM

242-2015

PROJET DE RÈGLEMENT - ENTENTE POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COUR MUNICIPALE COMMUNE

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de l'assemblée du 1er juin dernier;

Il est proposé par Monsieur Yvan Coté, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter 15-315 ayant pour objet la conclusion d'une entente pour l'établissement d'une cour municipale commune.

RAPPORT FINANCIER JUIN

Le Secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport financier du mois de juin.

243-2015

APPEL D'OFFRE POUR LA VENTE DE DIVERS ÉQUIPEMENTS APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Graham Park et résolu à l'unanimité des conseillers d'aller en appel d'offre pour la vente de divers équipements appartenant à la municipalité et tel que listé en "annexe A "

244-2015

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES COLLECTIVES

Il est proposé par Monsieur Marcellin Tremblay, appuyé par Monsieur Graham Park et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir l'option 1 quant au renouvellement du contrat d'assurances collectives des employés de la municipalité qui arrive à échéance le 1er août prochain et de mandater le maire et/ou le directeur général pour signer au nom de la municipalité les documents nécessaires au renouvellement.

245-2015

RÉVISION BUDGÉTAIRE 2015 OMH - PARTICIPATION MUNICIPALE

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Yvan Coté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le budget révisé 2015 de l'Office municipale d'habitation au montant de 99 000.00\$ incluant une participation municipale de 8266.00\$ au lieu de 7 566.00\$.

246-2015

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES - INSCRIPTION AU PROGRAMME PRIMEAU

Il est proposé par Monsieur Yvan Coté, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du programme PRIMEAU pour le projet d'assainissement des eaux usées de la municipalité et de s'engager à payer la partie correspondant à la participation financière de la municipalité dans le cadre de ce programme.

247-2015

RÈGLEMENT 15-314 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE SUR LA RUE SAINT-JEAN BAPTISTE À L'ANSE-SAINT-JEAN

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Marcellin Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 15-314 concernant les limites de vitesses sur la rue Saint-Jean Baptiste tel que déposé et de le faire parvenir au ministère des Transports pour approbation tel que prévu à l'article 626 du Code de sécurité routière du Québec.

248-2015

AVIS DE MOTION CONCERNANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS-ROUTE SUR LES CHEMINS PUBLICS MUNICIPAUX

Avis de motion est donné par Monsieur Yvan Coté que dans une assemblée ultérieure soit déposé un projet de règlement concernant la circulation des véhicules hors-route sur les chemins publics municipaux.

249-2015

CHANGEMENTS SOUHAITÉS AU PROCHAIN CONTRAT DE COLLECTE SÉLECTIVE

ATTENDU QUE la collecte sélective est instaurée sur le territoire de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean et dessert les résidences principales du territoire ;

ATTENDU QUE dans le prochain contrat, le conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean considère que cette collecte devrait s'étendre aussi aux résidences secondaires du territoire municipal ;

ATTENDU QUE dans le prochain contrat, le conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean considère que cette collecte devrait s'étendre aussi aux ICI (institutions, commerces, industries) du territoire municipal ;

DEVANT CES MOTIFS

Il est proposé par Monsieur Marcellin Tremblay, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser la MRC du Fjord-du-Saguenay et la ville de Saguenay de la position de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean concernant la collecte sélective, savoir : que dans le nouveau contrat, les résidences primaires et secondaires du territoire municipal ainsi que les ICI soient desservies par la collecte sélective tel que présenté dans l'annexe .

250-2015

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES - TRAVAUX CORRECTIFS
CONCERNANT LE MTQ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité dans le cadre du programme PRIMEAU, celle-ci doit s'assurer que les correctifs concernant les sources d'eau parasitaire doivent être réalisés;

CONSIDÉRANT QUE l'étude d'avant-projet déposée auprès du conseil municipal fait état d'eau parasitaire provenant de puisards sur la rue Saint-Jean Baptiste appartenant au MTQ ;

Il est proposé par Monsieur Graham Park, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au Ministère des transports de nous confirmer par écrit que ces travaux correctifs seront planifiés et réalisés le plus rapidement possible.

251-2015

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES - DEMANDE D'AUTORISATION POUR
INSTALLATION D'UNE CONDUITE SUR LA RUE SAINT-JEAN BAPTISTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède deux réseaux d'égout qui doivent être mis aux normes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déposé une demande dans le cadre du programme PRIMEAU pour la mise aux normes de ces réseaux et doit obtenir au préalable les autorisations nécessaires pour la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT QUE l'étude d'avant-projet déposée auprès du conseil municipal prévoit l'implantation de conduite sous pression le long de la rue Saint-Jean Baptiste entre les deux réseaux d'égout actuels et que cette partie de la voie publique est sous la juridiction du MTQ;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Marcellin Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au Ministère des Transport les autorisations nécessaires pour l'implantation d'une conduite sous pression le long de la rue Saint-Jean Baptiste entre les deux réseaux : soit le tronçon situé entre le 75 rue Saint-Jean Baptiste et le 190 sur la rue Saint-Jean Baptiste.

252-2015

DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE ART 59 DE LA LPTAA

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté, le 11 juin 2013, la résolution C-13-173 afin de soumettre une demande pour l'implantation de résidences sur son territoire, en vertu des dispositions de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles¹ (la Loi), soit une demande à portée collective;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a fait l'objet d'une entente et ce en collaboration avec la Fédération de l'UPA Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette entente est intervenue à la suite d'une rencontre de négociations, tenue le 1er octobre 2013 auxquelles rencontres ont participé les représentants de la Fédération de l'UPA (Saguenay-Lac-Saint-Jean), les commissaires de la CPTAQ ainsi que les représentants de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE des analyses et visites de terrain ont été réalisées par chacun des organismes afin de bien cerner les réalités des milieux en cause;

CONSIDÉRANT QUE la CPTAQ a transmis le 19 décembre 2014 une orientation préliminaire afin d'obtenir l'avis de la MRC sur le traitement de la demande;

CONSIDÉRANT QUE le Comité politique d'aménagement a recommandé le 9 février 2015 d'accepter l'orientation préliminaire;

CONSIDÉRANT QUE cette orientation préliminaire est conforme à l'entente intervenue entre les parties concernées (MRC, UPA, CPTAQ) et reflète l'ensemble des pourparlers de l'entente négociée;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord-du-Saguenay a accepté par résolution cette orientation préliminaire lors de leur assemblée du 10 mars dernier;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'orientation préliminaire déposée par la CPTAQ transmise à la MRC le 19 décembre 2014 (dossier 378480);

253-2015

FACTURE COÛTS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA BORNE INTERACTIVE

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Graham Park et résolu à l'unanimité des conseillers de payer un montant de 5000.00\$ supplémentaire taxes en sus pour les ajustements des applications de la borne interactive et que ce montant soit pris dans l'enveloppe réservée au comité touristique prévu au budget 2015.

254-2015

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT - AVANCE DE GESTION POUR LE MONT ÉDOUARD

Il est proposé par Monsieur Marcellin Tremblay, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un premier déboursé d'avance de gestion de 70 000.00\$ à la Société de développement pour le Mont Édouard.

255-2015

MOTION DE FÉLICITATION POUR L'ACTIVITÉ DU DÉFI DE LA RELÈVE PARRAINÉ PAR LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter les organisateurs de l'activité du Défi de la relève parrainé par le Grand Défi Pierre Lavoie pour l'excellent travail accompli et le succès qu'a connu cette activité.

256-2015

FOND DE LA PÉRIBONKA - DEMANDE DU MONT ÉDOUARD

Il est proposé par M. Anicet Gagné, appuyé par M. Yvan Côté et résolu À l'unanimité des conseillers d'accepter la demande du Mont Édouard et d'utiliser un montant de 12 000.00\$ pour finaliser le projet de réfection du chalet des casiers, patrouilleurs et club de ski.

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

M. Marcellin Tremblay

- Inauguration de la murale au Centre communautaire "La petite école " vendredi le 3 juillet dernier

M. Anicet Gagné

- Murale réalisée par deux artistes de l'Anse-Saint-Jean

PÉRIODE DE QUESTIONS

257-2015

FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Anicet Gagné propose la fermeture de la séance à 19h50

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».